



Concours National de
**Reconnaissance
des Végétaux** 2023
Bourgogne-Franche-Comté

13 établissements de la région Bourgogne-Franche-Comté participent aux sélections régionales du grand Concours National de Reconnaissance des Végétaux

Mercredi 10 mai 2023 - 9h

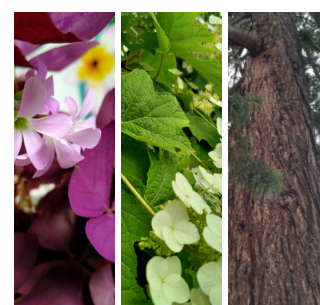
CFPPA de Quetigny-Plombières-lès-Dijon (21)

Le Concours National de Reconnaissance des Végétaux, soutenu par VALHOR (l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage) met à l'honneur l'excellence de la filière de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. La connaissance et la reconnaissance des végétaux par les jeunes en formation et les professionnels sont en effet un enjeu majeur pour la filière.

Ce mercredi 10 mai 2023, la région Bourgogne-Franche-Comté lancera ses épreuves régionales de sélection pour le grand Concours National de Reconnaissance des Végétaux, dont la finale aura lieu les 6 et 7 décembre prochains à Lyon dans le cadre du salon Paysalia. Ces sélections régionales seront réalisées au CFPPA de Quetigny-Plombières-lès-Dijon (21). Cet établissement dispose d'un parc aménagé de 6 hectares utilisé comme salle de cours à ciel ouvert pour des expériences pratiques.

Lors de ces qualifications, 53 jeunes candidats, élèves et apprentis en formation Aménagements Paysagers, Productions Horticoles ou Distribution/Commerce/Vente de niveaux 3 (CAP, BPA...), 4 (Bac Pro, BP...) et 5 (BTS...) issus de 13 établissements de la région, seront départagés lors d'épreuves de reconnaissance des végétaux. Des professionnels exerçant une activité salariée, libérale ou chefs d'entreprise dans le secteur de l'horticulture, de la fleuristerie, de la distribution et du paysage participeront également au concours. L'objectif : arriver premier dans chacune des catégories (niveau de formation et spécialité) afin de se qualifier pour la grande finale nationale du concours.

Soutenu par VALHOR et les fédérations professionnelles de l'Unep (Union Nationale des Entreprises du Paysage) et de VERDIR (ex-FNPHP Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières), ce Concours Régional de Reconnaissance des Végétaux de la région Bourgogne-Franche-Comté est organisé avec l'appui de la Société d'horticulture de Côte-d'Or et des établissements de formation agricole/horticole régionaux dont le CFPPA de Quetigny-Plombières-lès-Dijon, organisateur de cette édition 2023.



**CONCOURS DE
RECONNAISSANCE
DES VÉGÉTAUX** **10 MAI
2023**

FINALE RÉGIONALE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS | PRODUCTIONS HORTICOLES | VENTE
OUVERT AUX APPRENTIS | PROFESSIONNELS | PARTICULIERS

CFPPA DE QUETIGNY | À PARTIR DE 9H
INSCRIPTIONS JUSQU'AU 7 MAI - CFPPA.DIJON-QUETIGNY@EDUCABLF.R



Les passionnés de botanique de la Région Bourgogne-Franche-Comté se défient

Le CFPPA Quetigny-Plombières-lès-Dijon forme les futurs acteurs des secteurs du paysage, de l'horticulture et de la vente en jardinerie. Cet établissement bénéficie d'un environnement de qualité grâce à la présence d'un magnifique parc aménagé de 6 hectares, des infrastructures récentes et des ateliers pédagogiques ludiques. **C'est dans cet espace, qui œuvre pour le maintien de la biodiversité de la faune et de la flore, que les 53 candidats rigoureux et passionnés de botanique de 13 établissements de la région s'affronteront ce mercredi 10 mai 2023.**

En quoi consistent les épreuves ?

L'épreuve de reconnaissance des végétaux est organisée par filière (Aménagements Paysagers - Productions Horticoles - Distribution/Commerce/Vente) et par niveau (3, 4 et 5) dans les conditions de la finale, c'est à dire en salle sur des échantillons fraîchement cueillis. Les candidats apprenants ou professionnels devront reconnaître 20 à 40 plantes en 60 à 90 minutes et les nommer en respectant bien la nomenclature botanique (famille/genre/espèce/nom commun/cultivar). Pour se préparer à l'épreuve, ils se basent sur des listes de végétaux spécifiques à leur catégorie et à leur niveau. Certains candidats les plus experts devront connaître plus de 600 plantes !

Le palmarès sera ensuite annoncé le jour même à 14h30 et les lauréats seront récompensés par un jury de professionnels. Ils participeront à la finale nationale qui se tiendra lors du salon Paysalia à Lyon, les 6 et 7 décembre 2023.



Le Végétal, c'est la vie !

Reconnaître les végétaux pour répondre aux défis à venir et encourager l'excellence de la filière



Les arbres, fleurs et plantes sont au cœur de nos vies et leur présence se renforce d'année en année grâce à la maîtrise et à l'excellence des professionnels du végétal. **Pour répondre aux défis environnementaux actuels et à venir, notamment la protection de la biodiversité face au changement climatique, il est important de permettre aux jeunes d'acquérir ces connaissances en botanique dès leur formation car ils sont les professionnels de demain.**

Le but du Concours National de Reconnaissance des Végétaux est, d'une part, de rappeler aux apprenants la nécessité de savoir identifier les végétaux, de connaître leurs spécificités et leurs exigences pédo-climatiques et, d'autre part, de valoriser l'investissement des jeunes dans leur formation, de faire perdurer le savoir-faire et l'excellence de la filière du végétal française.

Ce concours met également en lumière la qualité des formations de l'enseignement agricole conduisant vers les métiers de l'horticulture, du commerce et du paysage, ce qui représente plus de 13 000 apprenants chaque année.



Concours National de
**Reconnaissance
des Végétaux** 2023
Bourgogne-Franche-Comté

VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

VALHOR **L'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage**

VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, représente une filière économique de premier plan dans les territoires au service des 186 000 professionnels du végétal au sein des 52 000 entreprises, réalisant 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elle rassemble les dix organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries & Animaleries de France, FGFP, Floralisa) et du paysage (Unep, FFP). Les cinq missions de VALHOR sont fixées par un programme d'actions triennal, fruit de l'accord de financement interprofessionnel.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.valhor.fr

Suivez-nous sur   

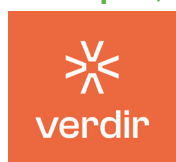
 **Concours National de Reconnaissance des Végétaux**



Unep **Union Nationale des Entreprises du Paysage**

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 31 350 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE). L'Unep a été reconnue partenaire « Engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité en 2021.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.lesentreprisesdupaysage.fr



VERDIR

La Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières, devenue VERDIR en 2022, est le seul syndicat représentatif des producteurs horticoles français reconnu par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre les spécificités de la production française à tous les niveaux de l'administration et des acteurs publics ou privés, et à informer les entreprises des évolutions concernant la filière. En mettant l'humain et l'échange au cœur de sa politique, VERDIR offre un espace de discussion, de partage et de développement de projets aux entreprises.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.verdir.fr



CFPPA de Quetigny-Plombières-lès-Dijon

Le CFPPA de Quetigny-Plombières-lès-Dijon propose des formations dans les secteurs : Paysage, Horticulture et Vente en Jardineries pour la reconversion professionnelle des futurs acteurs du secteur horti-paysage. En plus des infrastructures techniques, le centre dispose d'un parc aménagé de 6 hectares utilisé comme salle de cours à ciel ouvert pour des expériences pratiques en pleine nature. Engagé dans la formation à des pratiques respectueuses de l'environnement, cet établissement a naturellement répondu présent cette année pour soutenir les efforts de VALHOR, de l'Unep et de VERDIR dans le développement de la connaissance des végétaux.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.lycee-quetigny.fr/centres/cfppa/



RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DU CONCOURS DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX SUR FACEBOOK